

Henry Marie Gabriel (Henri, à l'état civil) du **REAU de la GAIGNONNIÈRE**¹

officier de marine de réserve, chevalier de la Légion d'Honneur, croix de guerre 1914-1918, Médaille commémorative de la guerre 1914-1918, Médaille de l'Yser (Belgique), Médaille interalliée 1914-1918 dite « Médaille de la Victoire » ;

- Entré à l'Ecole Navale en 1898,
- le 5 octobre 1901 nommé aspirant de 1^{ère} classe et affecté au port de Lorient,
- au 1^{er} janvier 1902 embarqué sur le cuirassé "COURBET" Escadre du Nord (cdt Albert Thierry),
- au 1^{er} janvier 1903 embarqué sur le cuirassé "FORMIDABLE" Escadre du Nord (cdt Eugène Le Léon),
- le 5 octobre 1903, il est promu enseigne de vaisseau,
- au 1^{er} janvier 1904, affecté au port de Lorient,
- au 1^{er} janvier 1906 sur la canonnière "ZÉLÉE", Division navale de l'Océan Pacifique (cdt Félix Hurbin),
- Officier breveté Fusilier,
- au 1^{er} janvier 1908 lieutenant de la 3^{ème} compagnie à l'Ecole des Fusiliers Marins à Lorient,
- à compter du 1^{er} juin 1908, il "entre en jouissance d'un congé de 6 mois sans solde pour affaires personnelles et devra rallier Lorient, son port d'attache, le 1^{er} décembre 1908".
- A compter du 8 décembre 1908, il reçoit l'ordre "d'entrer à cette date d'un congé sans solde et hors cadre pour servir la maison SAUTTER HARLE et Cie, 26 avenue de Suffren à Paris (JO du 6 décembre 1908)",
- le 8 décembre 1911, il est versé dans le cadre de réserve, rattaché port Lorient.
- en date du 28 juin 1913, il est promu enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe de réserve ; désigné pour commander la "Ville de Saint-Nazaire" il reçoit l'ordre "de rallier immédiatement et sans délai le Port de Saint-Nazaire et de se mettre aux ordres de M. le lieutenant de vaisseau, commandant le front de mer de la Basse Loire"
- en novembre 1913, à sa demande, il est maintenu dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer,
- le 4 juillet 1914, il est désigné pour accomplir une période d'instruction et doit rejoindre Lorient le 1^{er} septembre 1914 et se mettre à la disposition du capitaine de vaisseau, commandant le Front de mer de la place de Lorient,
- le 1^{er} août 1914, il lui est ordonné de rejoindre Saint-Nazaire immédiatement et de se mettre à la disposition de M. le commandant du Front de mer de la Basse Loire. Mobilisé au 2^{ème} régiment de fusiliers marins le 2 août 1914, pour commander le "VILLE de SAINT-NAZAIRE",
- le 3 octobre 1914, il lui est ordonné "de cesser ses services comme commandant de l'arraisonneur "Ville de Saint-Nazaire" et de se rendre à Paris où il devra se mettre aux ordres de l'autorité maritime (Grand Palais).
- part au front le 6 octobre 1914,
- le 14 octobre 1914 il est lieutenant de la 8^{ème} compagnie du 2^{ème} bataillon du 2^{ème} Régiment de Fusiliers Marins. Blessé² à Beerst le 19 octobre 1914, il reçoit l'ordre "d'entrer à la date du 24 décembre 1914 en jouissance d'un congé de convalescence de un mois, et de rejoindre Lorient son port d'attache le 2 février 1915, date à laquelle il reprendra ses services à terre,
- le 4 février 1915, il reçoit l'ordre de cesser ses services à terre et de se diriger sur Saint-Nazaire où il devra être rendu le 5 février 1915 pour se mettre à la disposition du capitaine de vaisseau représentant la Marine à Saint-Nazaire. Il commande le chalutier "KERDONIS",
- le 6 juillet 1915 il reçoit un témoignage de satisfaction du vice amiral Préfet Maritime "pour la sagacité des recherches qui l'ont amené à découvrir, au cours de l'arraisonnement du trois mâts russe "Port Patrick", la présence à bord de 5 sujets austro-allemands mobilisables",
- le 18 février 1916 il reçoit un témoignage de satisfaction du ministre de la Marine suite aux "belles qualités professionnelles dont a fait preuve l'enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe du

¹ Source : archives familiales et site http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_dureau_henri.htm de l'Ecole Navale

² la carte d'identité établie en 1935 mentionne en signe particulier "néant, sauf une blessure de guerre à l'omoplate gauche."

Reau de la Gaignonnière pour les opérations de dragages nécessitées par la sortie du cuirassé "LORRAINE" du port de Saint-Nazaire",

- le 28 février 1916 il reçoit un témoignage de satisfaction du Préfet Maritime "pour l'habileté professionnelle, le courage et le sang froid montré dans la mission dangereuse de rechercher et de couler les mines mouillées par l'ennemi sur le Plateau de Rochebonne",
- par décret du 23 avril 1916, il est promu lieutenant de vaisseau de réserve,
- à compter du 5 mars 1917, chef de la police de la navigation du port de Nantes, il est désigné pour remplir les fonctions de directeur des dragages du port de Lorient, désigné pour commander le "Michel René",
- le 22 mars 1917 il reçoit l'ordre de cesser ses services à Nantes et de se rendre à Saint-Nazaire où il se placera aux ordres du commandant de la Marine, pour le 28 mars 1917. Arrivé à Saint-Nazaire le 2 avril 1917, il prend les fonctions de directeur des dragages de la Basse Loire,
- en date du 14 avril 1917, 2 dragueurs sont en armement à Cherbourg, il est nommé en mission dans ce port afin d'examiner ces bâtiments et d'y faire effectuer s'il y a lieu sur celui des deux qui s'y prêtera le mieux les aménagements voulus pour qu'il puisse en prendre le commandement et avoir à son bord le premier maître prévu. Il est impossible d'utiliser comme bâtiment de chef de dragage la "Flandre II" dont les installations, en ce qui concerne les logements, ne se prêtent pas du tout à ce rôle. Je vous demande en outre de vouloir bien en attendant, m'autoriser à donner provisoirement le commandement du "Jacques Cartier" à Monsieur du Réau. Cet arraisonneur, depuis le départ de Monsieur Cannic, est commandé par un premier-maître qui donne d'ailleurs toute satisfaction, et pourra en conserver définitivement le commandement quand Monsieur du Réau aura pris le commandement d'un des dragueurs nouveaux. A Cherbourg, Monsieur le lieutenant de vaisseau du Réau se présentera à l'EM du 1^{er} arrondissement et demandera l'autorisation de visiter le "TRAFIC" et "NOMADIC" en vue d'examiner lequel de ces deux bâtiments pourra recevoir le chef des dragages de la Basse-Loire et s'entendre avec les autorités du port sur les aménagements qu'il y aurait lieu de faire, si c'est nécessaire pour le logement à bord d'un officier et d'un premier maître. A Boulogne Monsieur du Réau se présentera au capitaine de vaisseau, chef de division des flotilles de la Manche Orientale en vue de se renseigner sur les méthodes de dragages employées à Boulogne, l'organisation des liaisons entre dragueurs et avions, etc. Monsieur du Réau ralliera Saint-Nazaire sa mission terminée.

Il reçoit l'ordre de cesser ses fonctions de chef de la police de la navigation à Nantes à compter du 15 février 1919 étant à la même date renvoyé dans ses foyers en congé "sans solde et illimité".

Ordre n° 345 de la brigade des fusiliers marins (Dépêche Ministérielle du 27 mai 1915) :

“ le Contre-Amiral Commandant la Brigade de Marins cite à l'ordre de la Brigade : M. du Réau de la Gaignonnière (H.M.G.), enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe, Gravement blessé à la tête de sa section dans une attaque le 19 octobre, a conservé le commandement jusqu'au moment où les forces lui manquant il s'est évanoui au milieu de ses hommes. Signé Ronarc'h. ”

Extrait de l'arrêté ministériel du 9 avril 1916 (JO du 10 avril 1916 page 2988) :

“ Est inscrit au tableau spécial pour le grade de chevalier de la Légion d'Honneur, pour prendre rang du 8 avril 1916, Mr. l'enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe de réserve du Réau de la Gaignonnière (Henri Marie Gabriel) : affecté au début de la guerre à la brigade de fusiliers-marins, blessé le 19 octobre 1914 à l'attaque de Beerst, a été cité à l'ordre du jour de la brigade. A peine guéri de sa blessure, a repris du service; vient de faire preuve, en qualité de commandant d'arraisonneur, de qualités professionnelles et d'un esprit d'initiative remarquables dans l'exécution d'opérations de dragages. (Croix de guerre, palme en bronze et médaille de l'Yser). Signé Lacaze ”
(Beerst se situe près de Dixmude, en Belgique)

Il est démobilisé le 15 février 1919.

Né le 2 avril 1880 à Poitiers (86), décédé à l'âge de 83 ans le 27 janvier 1964 à la Barbelinière, Thuré (86).